



COMMISSION SPORTIVE

PV N°16 du 13/02/2020

Présents : Nicolas Métayer, Monique Morin, Jean-Charles Hervy, Nadine Le Goff, Christine Jezegou, Gaëtan Lucas, Delphine Le Turdu

- **Feuilles manquantes** : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
PRM	083	08/2/20	AL LOUDEAC 1	EB PAIMPOLAIS	Le match a-t-il eu lieu ?
DFU15-2-P2A	014	08/02/20	EB PAIMPOLAIS	DINAN BS 2	

- **Forfaits** : (pénalités sportives et financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	Forfait
DM3A	146	07/02/20	ABC GUINGAMP 2	EN LANNION TB 3	EN LANNION TB 3 1ER FORFAIT
DM3C	153	07/02/20	BC POMMERET 2	BC BROONS	BC BROONS 1ER FORFAIT
DMU13-3-P2A	10	08/02/20	EN EB PELEM	DINAN BS 2	EN EB PELEM 1ER FORFAIT
DMU13-3-P2A	12	08/02/20	PLAINTEL SP	ABC HENON	PLAINTEL SP 2EME FORFAIT

- **Licences non présentées** : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DMU13 2 P2	020	08/02/20	EB ST BRIEUC	CO LANRODEC	EB ST-BRIEUC Killian CHAUVEAU Coach BC020023

- **Coach mineur** : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DMU13 2 P2	020	08/02/20	EB ST BRIEUC	CO LANRODEC	EB ST-BRIEUC Killian CHAUVEAU BC020023

- **Feuilles mal remplies** : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	Absence
DFU13-P2	012	08/02/20	EN LANNION TB	IE AL ST BRIEUC 2	Pas de délégué de club
DF2	104	09/02/20	US PLESSALA	ABC GUINGAMP	Pas de délégué de club
DM2	081	09/02/20	EB ST BRIEUC 3	US YFFINIAC 2	Absence de délégué de club
DFU18 P2	010	08/02/20	IE LANGUEUX BC	DINAN BS	Absence de délégué de club
DMU13 2 P2	020	08/02/20	EB ST BRIEUC	CO LANRODEC	Absence de délégué de club
DMU17-2-P2 A	19	08/02/20	EB ST BRIEUC	ASPTT ST BRIEUC	Absence d'arbitre de chronométreur et de délégué de club

- **Fautes techniques ou disqualifiantes** : (pénalités financières à partir de la 2^{ème})

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	Club et Nb FT
DF2	099	08/02/20	DINAN BS	ENT AS ST BARNABE	ENT AS ST BARNABE Mathilde PIRON VT803628 1ERE FT
PRF	084	09/02/20	BC PLENEE JUGON	BB PORDIC 1	BB PORDIC 1 Sandrine LE GONIDEC VT800505 1ERE FT
DM2	083	07/02/20	PLAINTEL SP	BB LANDEHEN 1	BB LANDEHEN 1 Geoffrey LE BOUCHER VT016420 2EME FT
PRM	081	08/02/20	US YFFINIAC 1	EB ST BRIEUC 2	EB ST BRIEUC 2 Benjamin NEDELEC VT822520 1ERE FT

PRM	079	09/02/20	BB PORDIC 1	LANNION TB 1	BB PORDIC 1 Florian ETESSE VT930214 4EME FT
PRM	079	09/02/20	BB PORDIC 1	LANNION TB 1	BB PORDIC 1 Florian ETESSE VT930214 5EME FT
DM3C	154	08/02/20	ES HENANSAL	CS MERDRIGNAC	CS MERDRIGNAC Samuel HAMON VT922318 1ERE FT
DM3C	154	08/02/20	ES HENANSAL	CS MERDRIGNAC	CS MERDRIGNAC Alexandre RECOURSE VT793488 1ERE FT
DM3C	155	07/02/20	DINAN BS 2	BB LANDEHEN 2	BB LANDEHEN 2 Yohan TOUPIN VT811018 1ERE FT
DM3C	155	07/02/20	DINAN BS 2	BB LANDEHEN 2	BB LANDEHEN 2 Yohan TOUPIN VT811018 2EME FT

- Dérogations :

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DFU15-P2A	010	08/02/20	DINAN BS 1	AL PLELO	AL PLELO Demande de reporter la rencontre au 29/02/20 à 15h30 Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission
DFU13-3-P3A	001	18/01/20	EN LANGUEUX BC	BB LANDEHEN	BB LANDEHEN Demande de reporter la rencontre au 04/03/20 à 14h30 Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission

DMU15-3-P2A	008	25/01/20	BB PORDIC 1	EN LANGUEUX BC 2	BB PORDIC 1 Demande de reporter la rencontre au 04/03/20 à 17h30 Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission
DMU13-P2A	010	08/02/20	DINAN BS 1	PLAINTEL SP 1	DINAN BS 1 Demande de reporter la rencontre au 29/02/20 à 13h30 Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission
DM3C	143	01/02/20	BB LANDEHEN 2	AL LOUDEAC 2	AL LOUDEAC 2 Demande de reporter la rencontre au 14/02/20 à 21h Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission
DF2	091	01/02/20	ENT ST-BARNABE	HDG PLUDUNO	HDG PLUDUNO Demande de reporter la rencontre au 21/02/20 à 19h30 Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission
DFU18-3-P2A	009	01/02/20	CS MERDRIGNAC	BC LAMBALLE	BC LAMBALLE Demande de reporter la rencontre au 29/02/20 à 15h Dérogation validée par les 2 clubs =>Accord de la Commission

DMU17-P2A	010	08/02/20	BB PORDIC	DINAN BS	DINAN BS Demande de reporter la rencontre Dérogação à saisir dans FBI =>Accord de la Commission - Match à jouer avant le 07/03/20
PRF	078	02/02/20	ASPTT ST-BRIEUC 1	BC PLENEE	BC PLENEE Demande de reporter la rencontre au 01/03/20 à 15h (match arrêté) Dérogação à saisir dans FBI =>Accord de la Commission - Match à jouer avant le 17/05/20
DFU18-P2A	006	26/01/20	LANNION TB 1	DINAN BS	LANNION TB 1 Demande de reporter la rencontre au 01/03/20 à 13h30 Dérogação en cours =>Accord de la Commission sous réserve de l'accord du club adverse
DMU13-2-P2A	014	01/02/20	EN LANGUEUX BC	BC BROONS	BC BROONS Demande de reporter la rencontre au 04/03/20 à 16h Dérogação en cours =>Accord de la Commission sous réserve de l'accord du club adverse

DFU18-P2	007	01/02/20	DINAN BS	BB LANDEHEN	BB LANDEHEN Demande de reporter la rencontre Dérogation à saisir dans FBI => Accord de la Commission - Match à jouer avant le 07/03/20
----------	-----	----------	----------	-------------	---

- Brûlage :

Division	Equipe	Demande
DMU15-P2	IE AL PLOUFRAGAN 1	2 joueurs brûlés n'ont pas encore joué depuis le début de la 2 ^{ème} phase : Samuel REIGNEY - BC050112 Bastien RABASTE - BC059500 => Transmettre 2 nouveaux joueurs pour les remplacer

- Joueurs non qualifiés : (pénalités sportives et financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DMU15-2-P2	019	08/02/20	BC BROONS	EB ST BRIEUC 2	EB ST-BRIEUC 2 Shaynis LOUISSAINT BC043193 => Sous classement non autorisé

- Recours :

Division	N° Renc.	Date	Equipe	PV N°	Demande
DM3C	143	01/02/20	BB LANDEHEN	15	Demande d'annuler la pénalité financière pour feuille manquante => Annulation de la pénalité (dérogation)
DFU18-P2	007	01/02/20	DINAN BS	15	Demande d'annuler la pénalité financière pour feuille manquante => Annulation de la pénalité (dérogation)
PRF	078	02/02/20	ASPTT ST-BRIEUC 1	15	Demande de l'attribution du forfait au club adverse => Refus du recours : aucun article des règlements sportifs ne permet de statuer en votre faveur (dérogation à saisir)

- **Calendriers après la 2ème phase pour les poules de 8 équipes**

SENIORS DF2 : 2 poules de 8 équipes :

- du 06/10/19 au 08/03/20
- du 21/03 au 16/05/20 - 4 poules de 4 équipes :
 - Poule A = 1ers et 2èmes DF2A et DF2B (poule pour la montée en PRF)
 - Poule B = 3èmes et 4èmes DF2A et DF2B
 - Poule C = 5èmes et 6èmes DF2A et DF2B
 - Poule D = 7èmes et 8èmes DF2A et DF2B

SENIORS DM3 : 3 poules de 7 équipes :

- du 06/10/19 au 08/03/20
- du 21/03 au 16/05/20 - 4 poules de 4 équipes + 1 poule de 5 équipes :
 - Poule A = les 3 premiers + le meilleur 2ème (poule pour la montée en DM2)
 - Poule B = les 2èmes restants + les 2 meilleurs 3èmes
 - Poule C = le 3ème restant + les 3 quatrièmes
 - Poule D = les 5èmes + le meilleur 6ème
 - Poule E = les 6èmes restants + les 7èmes (poule de 5)

JEUNES : Poule de 8 équipes - 2ème phase - DFU18-2-P2 - DFU15-2-P2 :

- du 18/01 au 21/03/2020
- matchs de barrage en aller / retour : les 04/04 et 02/05/2020 :
 - 1er / 2ème
 - 3ème / 4ème
 - 5ème / 6ème
 - 7ème / 8ème

- **Divers :**

Division	N° Renc.	Date	Equipe	Demande
DMU17-3-P2 DFU13-P2	006	25/01/20	LANNION TB	Suite à un forfait au match aller, où le match retour doit-il avoir lieu ? =>Rappel du règlement sportif - Article 26 §1 : "Lorsqu'une équipe déclare forfait à la rencontre « aller » devant se dérouler sur terrain adverse, cette équipe jouera obligatoirement la rencontre « retour » chez son adversaire." =>Dérogations à saisir dans FBI, matchs à Lannion

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION :

12/03/2020

**Le Secrétaire Général
Christophe HOUVRARD**



**La Présidente de la Commission
Nadine LE GOFF**

